

TARIFICATION du 3^{ème} trimestre Septembre à décembre 2022

Tarification adaptée à la santé de chacun ainsi qu'aux parcours de soin. Séance d'essai gratuite.

Le coût séance pour l'aidant est le même que celui de la personne qu'il accompagne.

Le règlement peut être effectué en plusieurs versements.

Les tarifs dégressifs sont établis pour favoriser la pratique régulière répartie sur la semaine.

Catégorie 1 Fonctionnement au carnet de 10 tickets (10 séances)

Pour qui prioritairement ?

En préparation d'une opération chirurgicale ou en phase post-opératoire

En Phase aigüe de la maladie en cancérologie en cardiologie etc ..

Personne très sédentaire sur recommandation médicale

- Achat de 10 séances 50€ (soit 5€ la séance)

Catégorie 2 Fonctionnement au forfait (avec tickets en complément si nécessaire)

Phase de stabilisation de la maladie

- 1 séance par semaine 65€ (13 séances soit 5 €/s)
- 2 séances par semaine 91 € (26 séances soit 3,50 €/s)
- 3 séances par semaine ou plus 98 € (39 séances soit 2,50 €/s)

Remarque : Si une séance a dû être annulée, vous pouvez la remplacer par une autre séance de votre choix.

Le règlement des forfaits se fait soit :

- Par virement en un seul versement
- Par chèque (avec plusieurs chèques possibles en précisant les dates d'encaissement au dos)

Pour éviter à la trésorière de faire des relances de paiement, le règlement est à réaliser avant le samedi 1^{er} octobre 2022 ;

Merci de bien vouloir respecter les échéances afin d'éviter les charges de travail inutiles pour les bénévoles.

En cas de difficultés financières, des aides seront envisagées.

Le règlement des carnets de tickets se fait par chèque ou virement bancaire

Paiement par virement

IBAN (International Bank Account Number) BIC (Bank Identification Code)

FR76 1680 7001 2636 5489 0721 015 CCBPFRPPGRE

Attention : ne plus utiliser Assoconnect pour vos paiements (pour éviter le coût des transactions)

Se renseigner pour une prise en charge éventuelle par votre assurance complémentaire